

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

« DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ »

Mardi 25 Septembre

ABONNEMENTS:

LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE, ...
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÉRIE.
Les abonnements partent du 1^{er} et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 61

MARDI 25 Septembre 1894 — Saint Firmin

— DEMAIN SAINT JUSTINE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 9 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne. 1.50
Prix de la page des annonces démocratiques et d'échos.

BULLETIN DU JOUR

Conseil de Cabinet

Les ministres présents à Paris se réuniront cette semaine en conseil de Cabinet.

Election au Conseil général

Dans le canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) de M. Pain, républicain, a été élu. Il s'agit de remplacer M. Pain, républicain, décédé.

L'élection de Nogent

M. Bachimont, élu hier à Nogent-sur-Seine, siégera à la Chambre à l'extrême-gauche, à côté de MM. Camille Pelletan et Goblet.

L'impôt sur les revenus

La commission extra-parlementaire de l'impôt sur les revenus a repris dans l'après-midi de lundi ses délibérations, sous la présidence de M. Poincaré. Elle ne s'est occupée que des questions des patentes.

Les grands-ducs de Russie à Paris

Le grand-duc Pierre de Russie, accompagné d'une suite de dix personnes, est arrivé lundi matin à Paris.

L'arrivée du grand-duc Alexis de Russie est annoncée pour vendredi prochain.

Un officier français au secret

Le capitaine Romani du 112^e de ligne, est toujours détenu à San-Remo. Cet officier dont nous avons annoncé l'arrestation par des soldats italiens, jouissait jusqu'à présent d'une liberté relative. Mais il est maintenant enfermé dans une chambre et tenu au secret. Il ne peut même plus faire apporter ses repas de dehors et doit se contenter de l'ordinaire des carabiniers.

Le bruit court avec persistance que le gouvernement italien aurait l'intention de mettre en liberté le capitaine Romani, si le gouvernement français, en échange, ne maintient pas l'arrestation du major italien Falta, condamné à un an de prison, il y a quelque temps, pour espionnage dans les Basses-Alpes. Mais cette proposition serait si singulière, que je ne vous la signale que sous réserves.

La Mission Montell et les Anglais

Suivant des bruits circulant au Caire, le colonel Colville aurait reçu de Londres, du ministère de la guerre, l'ordre de concentrer les restes des troupes d'Égypte et de se porter sur le Bar-el-Ghazal au point de jonction de ce fleuve avec le Nil.

De là, Colville devrait marcher au-devant de la colonne Montell dès que son approche serait signalée et empêcher son passage.

Ce mouvement de Colville serait le signal d'une expédition anglo-italienne partant simultanément de Souakim et de Kapala marchant sur Khartoum.

Les Retraites ouvrières

M. de Ramel, député, a écrit au ministre des travaux publics qu'il le questionnera dès la rentrée sur l'insuffisance des dispositions de la loi de 1893 sur la caisse de retraite des mineurs et sur la nécessité d'obtenir du Sénat le vote immédiat de la loi sur l'assurance obligatoire contre les accidents.

M. de Ramel déposera une demande de crédit de trois millions pour venir provisoirement au secours des caisses particulières de secours et de retraites existantes.

L'expédition de Madagascar

Le *Soleil* estime que sept mille hommes seraient suffisants à l'expédition de Madagascar, à condition que la question d'approvisionnement et d'hygiène soit étudiée avec soin.

Notre confrère croit que l'expédition commencera en novembre.

Angleterre et Italie

L'accord entre l'Italie et l'Angleterre pour une action commune en Afrique, dont le comte Tornielli avait été l'intermédiaire à Londres, aurait été conclu en dépit de l'avis contraire des ambassadeurs à Paris et à Berlin.

On croit que M. Crispi et le baron Blanc voudront trouver des hommes nouveaux pour la nouvelle situation.

On dit déjà que M. Mayoy, secrétaire particulier de M. Crispi, remplacerait le général Lenza à Berlin. Quant au successeur de M. Rosenmann, aucun nom n'est encore mis en avant.

La Santé du Czar

Les nouvelles relatives à la santé du czar sont contradictoires.

Malgré les bruits alarmants répandus par les journaux anglais et allemands, on assure dans les cercles officiels de Vienne que la santé du Czar n'inspire aucune inquiétude et serait au contraire actuellement aussi satisfaisante que possible.

Un télégramme de St-Petersbourg signale une amélioration dans l'état de l'empereur. Par contre, les correspondants particuliers des journaux télégraphient des nouvelles alarmantes.

Le Daily Chronicle (dépêche de Vienne)

prévoit, d'après des avis de St-Petersbourg, que la santé du czar est plus satisfaisante depuis son départ de Bielowsh et dit même qu'il y a eu commencement d'attaque d'apoplexie. C'est pour cela que le départ de la famille impériale pour Livadia aurait été ajourné.

Les rumeurs qui circulent en Pologne attribuent la fatigue du czar à des difficultés de famille, notamment à la question du mariage du czarévitch et à l'intention que le jeune prince aurait manifestée de renoncer à son droit de trône.

Politique espagnole

M. Sagasta a fait savoir de Saint-Sébastien à son collègue, M. Morel, que la reine n'admettait, pour le moment, aucun changement dans la composition du cabinet.

La souveraine estime également que la situation du parti libéral est intacte et qu'il n'y a pas lieu de soulever ni de redouter une crise ministérielle.

M. Sagasta a promis à M. Amos Salvador d'intervenir personnellement dans le conflit qui semble s'accroître tous les jours entre le ministre et la Banque d'Espagne.

Les nouvelles de Melilla sont très rassurantes.

Le général Cherrero a eu, pour la délimitation de la zone neutre, plusieurs entretiens avec Mouley-Araaf et les conclusions de ces pourparlers paraissent satisfaisantes.

Les délégués de la Prusse occidentale à Varzin

Environ 1.500 personnes des deux sexes de la province de la Prusse occidentale sont arrivées par deux trains spéciaux à Hammermühl et se sont rendues à pied et à musique en tête à Varzin.

Le prince de Bismarck est venu sous la veranda du château et a été accueilli par des cris enthousiastes.

M. Kromke a prononcé une allocution à laquelle l'ex-chancelier a répondu par un long discours.

Le prince de Bismarck a exprimé sa joie que toute la presse allemande se soit associée aux déclarations faites par lui, il y a huit jours.

« L'état russe comme voisin, a-t-il dit, est peut-être souvent peu commode, mais en tout cas il est plus agréable que ne le serait un Etat polonais. La Prusse occidentale n'était pas à l'origine une possession polonaise, elle a été simplement conquise par les Polonais. La Prusse occidentale est maintenant devenue une possession allemande et, il faut l'espérer, pour toujours. »

M. de Bismarck a terminé son discours par un cri de : Vive l'empereur ! qui a été accueilli avec enthousiasme ; un hymne populaire a ensuite été chanté.

M. Kromke a remis un bouquet à la princesse de Bismarck et lui a adressé un compliment en vers.

Le prince de Bismarck s'est mêlé aux manifestants et s'est entretenu avec plusieurs d'entre eux.

Les membres de la manifestation ont ensuite repris le chemin de Hammermühl, d'où ils sont retournés chez eux par deux trains spéciaux.

Une encyclique de Léon XIII

Dans les hautes sphères ecclésiastiques, on assure que le pape travaille actuellement à une encyclique qui s'adressera aux Américains et qui paraîtrait à la fin de l'année.

Cette encyclique traite des grandes questions du jour.

Les Anglais en Afrique

Un télégramme du Bénin annonce le bombardement par les canonnières anglaises de la ville occupée par le chef Nana.

Les finances italiennes

En conseil, le ministre des finances a déclaré que 30 millions d'économies sont réalisées. Le déficit restant à combler serait encore au moins de 25 millions.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Lord Charles Belford, capitaine-commandant la réserve de Chatham, a été interviewé par un membre de la *Press Association*, touchant les réformes qui pourraient suggérer la récente bataille navale de Port-Arthur.

« C'est, dit Lord Belford, le premier engagement naval qui ait lieu entre des forces flottantes, dont l'intérieur est aussi compliqué que celui des montagnes. Mon opinion est qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait un nombre suffisant de croiseurs pour protéger une flotte ou une escadre en action. Si les Japonais avaient eu un nombre suffisant de croiseurs, ils auraient dû avoir rencontré la flotte chinoise lorsque celle-ci était embarrasée par ses transports ; en fait, ils ne l'ont approchée que lorsque les transports étaient à l'abri. »

D'autre part, s'il les Chinois avaient eu un nombre suffisant de croiseurs, ils auraient dû faire peur en pleine mer, au lieu d'être enrayés et finis comme ils l'ont été, du fait de leurs transports qu'ils avaient placés derrière eux ; ils auraient été informés de l'approche des Japonais quatre heures auparavant, au lieu de vingt minutes, ce qui leur aurait permis de manœuvrer et de les combattre en pleine mer.

Ils ont ainsi été obligés de se mouvoir dans un espace restreint où ils étaient fixés par leurs propres vaisseaux et d'où ils pouvaient être jetés à la côte ; en outre ils pouvaient se jeter les uns sur les autres. Il leur aurait fallu des croiseurs pour leur signaler d'où venait l'ennemi ; ils n'ont vu que l'ennemi approchant que lorsqu'ils ont aperçu de la fumée à l'horizon.

J'ai toujours été d'opinion que si notre Empire venait à être menacé, par malheur, à une guerre avec une ou deux grandes puissances européennes, le résultat serait certainement décidé par le genre et la force des réserves de chaque côté.

Pour l'Angleterre, j'ai toujours cru que devions avoir une réserve du genre du Sultan, Hercules, Monarch, Dreadnought, destruction, Achilles, etc., qui déciderait du succès final des opérations. Il faut des docks prêts à réparer les navires, à Malte, Gibraltar et au Cap, et en particulier à Gibraltar. Aussitôt la guerre déclarée, nous devrions être prêts à attaquer. Nous ne devons pas rester sur la défensive seule.

Lorsque deux combattants sont obligés de suspendre les hostilités du fait des avaries, la victoire sera sûrement à celui des combattants qui aura pu reprendre la mer le premier.

Il y a une chose en laquelle j'ai une foi profonde et que j'ai été démontrée dans le dernier combat, c'est le résultat d'un plan de campagne préparé à l'avance : ce résultat sera évidemment beaucoup meilleur, que quel soit le nombre des inventions, le genre des matériaux de guerre et la théorie employés contre l'attaque. Il n'y a aucun doute que les Japonais étaient bien organisés et que les Chinois ne l'étaient pas.

En outre, les Japonais ont toujours attaqué, et le simple fait de pouvoir tracer votre ligne d'action vous avantage en ce sens que vous savez ce que vous allez faire, tandis que l'ennemi ignore.

Attaquez toujours et ne négiez rien de façon que vous soyez prêts si vous êtes attaqués. En mon opinion, les Japonais ont certainement eu l'avantage quoique personne ne sache exactement les avaries de leur flotte.

Nous apprenons d'autre part que la légation du Japon à Londres a reçu un télégramme démentant absolument la perte d'un navire de guerre japonais lors de la dernière bataille navale.

Aucun navire japonais n'a été coulé.

CHOSSES DE LA MER

Plus nous allons, plus notre domaine colonial s'agrandit et se développe et plus notre marine de guerre prend de l'importance.

Avec des possessions aussi étendues et aussi considérables que celles que nous avons et surtout que celles que nous voulons avoir, il est indispensable que nous devenions une puissance maritime de premier ordre, égale à l'Angleterre, car notre domaine colonial atteindra bientôt le sien et comme ampleur et surtout comme éparpillement sur tous les points du globe.

Si elle a l'Inde, nous avons l'Indo-Chine ; Madagascar répond au Cap, Bourbon à Maurice, Mayotte et les Comores aux Seychelles, la Calédonie et Tahiti à la Tasmanie et à la Zélande, les Antilles françaises aux Antilles anglaises. En plus, nous avons l'Algérie et Tunis, joyaux précieux dont la défense exigerait une flotte entière ; enfin nos possessions de l'Afrique occidentale sont devenues aussi importantes que celles de nos voisins pour ne pas dire plus. A dessein, nous n'avons pas parlé de l'Australie, ces Etats indépendants ayant à peu près dénoué le lien déjà si lâche qui les rattachait à la Métropole et n'attendant qu'une occasion, qu'un prétexte pour rejeter toute tutelle officielle, comme ils ont déjà rejeté toute attache effective et réelle.

D'autre part, il est de l'essence même du génie anglais de se séparer peu à peu de ses enfants, de les habituer vite à vaguer seuls par le vaste monde et à se suffire à eux-mêmes. Les fils de famille, les jeunes *misses* elles-mêmes vont se promener et parfois s'établir partout où les porte leur fantaisie, sans guide comme sans contrôle.

De même pour les colonies qui sont les enfants de la nation.

A peine formées, la Métropole les habitude à se passer d'elle et à vivre d'une vie indépendante et propre. Ce sont des familles qui se fondent au loin et qui n'auront bientôt plus que des rapports de parenté très vagues avec le tronc d'où elles sont sorties.

Le génie français est tout opposé : le *home*, dont nos voisins parlent tant, mais qui n'existe en quelque sorte pour eux qu'en paroles, fait pour nous partie intégrante de notre chair et de notre sang. Jamais un Français ne quitte sa famille et son pays sans esprit de retour. Toujours et quels que soient les hasards de son existence, il conserve tout au fond du cœur et caresse le secret espoir de revenir finir ses jours au foyer paternel, où ses yeux se sont pour, la première fois, ouverts à la lumière. C'est en quelque sorte là le but de toute sa vie, et ce rêve, lorsqu'il ne peut l'accomplir lui-même, il le transmet à ses enfants.

Visitez le vaste monde, vous rencontrez des Australiens, des Tasmaniens, des Africains, des Yankees, des Canadiens, des Chilien, des Mexicains, des Brésiliens... Mais vous ne trouverez à côté d'eux que des Français. Jamais un ércole des Antilles, du Sénégal, d'Indo-Chine, de Pondichéry ou d'ailleurs, voire même d'Alger, ne vous dira autre chose que ceci : « Je suis Français. » C'est la France qui est sa vraie patrie, c'est sur elle qu'il tient sans cesse fixés ses yeux, c'est elle qui est la chair de sa chair, le sang de ses veines et la moelle de ses os ; c'est à la *douce France* de ses aïeux qu'il est attaché par toutes les fibres de son cœur.

Un de nos amis qui a séjourné par profession sur tous les points du globe, où se trouvent des agglomérations de Français, m'assurait qu'il avait trouvé partout ce sentiment aussi vif et aussi fort ; partout, sauf peut-être à Tahiti. Dans cette île enchanteresse qui sépare de la vieille Europe, cette *épaisseur effroyable du monde* qui a fourni à Pierre Loti une de ses plus poétiques images, les liens qui attachent le Français à la terre de France se relâchent peu à peu, distendus par l'éloignement, la tiédeur du climat, la beauté du ciel et la douceur de l'existence. On a deux cœurs, comme on dit dans ce curieux langage des tropiques. On aime bien la France, on rêve d'y passer quelques années, mais c'est sans larmes qu'on se rembarque pour l'île lointaine et charmante et, partagé entre deux amours, on voudrait faire deux morceaux de son cœur et de sa personne tout entière.

En dehors de cette seule exception, le français d'outre-mer se regarde toujours comme un exilé et jamais

une colonie française ne renoncera à faire partie intégrante de la métropole. Tout au contraire, plus nos possessions d'outre-mer se développent, plus elles se francisent et plus elles demandent à resserrer les liens qui les unissent à la France.

Les plus avancées, les plus intelligentes d'entre elles ne se contentent plus de l'assimilation politique qu'elles possèdent ; elles veulent, elles réclament à cor et à cris leur assimilation administrative et financière. Leur rêve, l'idéal qu'elles poursuivent avec un acharnement qui peut servir de mesure à leur développement intellectuel et moral, c'est d'être transformées en simples départements français, de se faire l'illusion de devenir des morceaux de France, de faire partie intégrante de cette mère-patrie tant aimée, tant admirée, tant regrettée.

Cet état d'âme est juste l'opposé de celui des colons anglais et nous impose des devoirs corrélatifs, au premier rang desquels le soin et le développement de notre marine.

Sous ce rapport, au point de vue des navires du commerce, des lignes postales et subventionnées, on peut dire qu'on fait tout le nécessaire. Grâce à nos trois grandes compagnies, les Messageries maritimes, la Transatlantique et celle de la côte occidentale d'Afrique, il n'est pas un coin de terre française qui ne soit parfaitement desservi par des paquebots rapides et luxueux, sauf Tahiti, jusqu'à ce qu'une annexe, projetée d'ailleurs, des grands paquebots de Calédonie, ne relie cet archipel à Nouméa.

Mais il est une réflexion qui s'impose malgré soi, lorsqu'on compare notre marine de guerre à la marine du commerce.

Tandis que dans cette dernière tout marche à souhait, avec une régularité véritablement merveilleuse, que les grands paquebots sont parvenus à dominer les éléments par leurs propres forces, à telles enseignes qu'on a pu voir le *Natal* et le *Pei-Ho* des Messageries maritimes, pris dans les plus terribles cyclones des mers de Chine et de l'Inde, désemparés l'un par la perte de son gouvernail, l'autre par le manque de charbon, rester pendant tout un jour le jouet de la mer et de la tempête sans éprouver aucune avarie sérieuse ; tandis que jamais un accident de machine ou de mer ne se produit à leur bord, malgré la navigation presque continue qu'on exige d'eux ; à tel point que les seuls dangers à redouter aujourd'hui sont les abordages ; tandis, en un mot, que le fonctionnement de la marine du commerce est à peu près parfaite, le moins pour les grandes compagnies subventionnées, il n'en va malheureusement pas de même pour la marine de l'Etat.

Là, pourtant, il n'y a pas d'économies de personnel et d'argent à faire. On dépense sans compter tout ce qui peut être nécessaire. La France paie ; pas d'actionnaires à contenter, pas de dividendes à fournir, pas d'itinéraire fixe à suivre, pas de marchandises à embarquer, pas d'heure précise de départ et d'arrivée ; on est libre de tout faire pour le mieux.

Or, on ne compte plus les accidents, les avaries de machines et autres ; à chaque instant, ce sont des nouvelles lamentables, des chaudières de torpilleurs qui éclatent, des bateaux qui disparaissent corps et biens dans les parages les plus tranquilles, comme le *Renard*, entre Obock et Aden ; des machines qui sautent et broient les ingénieurs, les officiers et les matelots ; parfois enfin, comme dans la marine anglaise, des navires si mal calculés qu'ils se renversent sans dessus dessous et englobent avec eux les sept ou huit cents personnes qui les montent.

Nous ne voulons pas insister sur ces tristes choses ; mais il y a là un fait étrange et qui frappe d'un douloureux étournement.

D'un côté, économies forcées, difficultés de tous genres, service éraçant dans les conditions les plus étroites et les plus dures. Malgré cela, fonctionnement parfait, sûreté complète, accidents nuls ou à peu près. C'est la marine de commerce.

De l'autre, budget intarissable, ingénieurs, arseaux, personnel au complet, navigation libre, dans les meilleures conditions — accidents continus et lamentables — c'est la marine de l'Etat.

Cette différence vient-elle du personnel ?

Assurément non ; c'est le même.

Du matériel ?

Hélas ! tous les marins nous le disent. L'Etat, avec son système administratif, ses ateliers, ses bureaux, ses sinécures, ses traditions, ne fait rien qui vaille.

On a fait enquêtes, sur enquêtes ; les ministres échauffent et recherchent les uns après les autres les causes du mal sans qu'aucun puisse, ou plutôt qu'aucun veuille le trouver et surtout y porter remède.

Car elles sont bien connues de tous les gens du métier. Autant le personnel maritime qui navigue est admirable, autant l'autre, celui qui ne navigue pas, est au-dessous de tout.

Il y a un coup de balai général à donner, beaucoup plus dans le système que dans le personnel qui vaut, en définitive, ce que vaut le système qui l'a dressé !

La question est grave et peut devenir vitale en cas de guerre.

Personne n'aura donc le courage de l'aborder résolument à la Chambre ?

V. de Gama.

Lettre Parisienne

Paris, 24 septembre.

M. Méline est un bien terrible homme ; il est irréductible dans ses idées ; rien n'y fait. Les réclamations qui lui arrivent de toutes parts sur ses tarifs le laissent froid. Quand on lui dit que la Bourgogne et le Beaujolais réclament pour leurs vins, il répond que le Midi trouve les tarifs encore trop modestes. Quand on lui présente le mouvement commercial avec la Suisse et avec l'Italie, il le trouve avantageux pour la production française !

Il ne s'émouvait même pas des doléances de l'agriculture à laquelle il avait promis de faire vendre le blé 25 fr. et qui n'en trouve pas 19.

La situation des campagnes empire chaque jour ; le ministre de l'agriculture déplorait dans un discours d'il y a quelques jours, l'abandon des campagnes, ce qui est très vrai. Les campagnes se désertent au profit des grandes villes ; c'est le plus triste symptôme de l'état d'un pays. C'est le spectacle qu'ont donné la Rome de la décadence et l'Italie du moyen âge.

Les dernières publications statistiques sur le mouvement de la population en France signalent une émigration constante et croissante des campagnes vers les villes.

La population des campagnes diminue ; celle des villes augmente. C'est un signe et le plus positif de la détresse agricole, soit qu'il en soit la cause, soit qu'il en soit l'effet. Les économistes qui ont étudié ce phénomène, l'expliquent avec la diminution de produits de la terre et avec le service militaire.

L'Amérique du Nord a tué l'agriculture de l'Europe. Dans les plaines immenses qui s'étendent vers le Pacifique où les impôts n'existent pas, où la main-d'œuvre se fait avec des machines, le produit du sol est abondant et à bon marché. Les prix de transport sont très abaissés, le blé se vend à Chicago 9 fr. et à Paris, transporté en Europe, il fr. et c'est évident que la culture européenne est écrasée. La France avait autrefois à peu près le monopole du vin ; maintenant l'Italie en exporte dans tous les pays ; l'Algérie et la Tunisie envahissent nos marchés ; et la Californie même se met de la partie en exportant en Europe les raisins produits par des ceps de Beaujolais et de Bordeaux qu'on est venu chercher en France.

Le service militaire, d'autre part, est une grande dépopulation des campagnes.

Le jeune homme qui a été enlevé à son village, qui a goûté, ou au moins vu, les plaisirs de la vie urbaine, avec ses cafés, ses théâtres, ses petites dames, dans un éblouissement de luxe, d'électricité, de merveilleuses industrielles et artistiques, ne revient guère plus chez lui, dans l'humble logis paternel. De là cette foule de déclassés qui encombrant les trottoirs, les antichambres des bureaux, cherchant un emploi, même le plus humble, le plus bas, pourvu qu'on reste en ville. Comme des emplois il n'y en a pas pour tout le monde, ces déclassés, venus de la campagne, sortis du régiment, deviennent des anarchistes.

C'est là de tristes vérités, mais bonnes à dire. Si l'industrie traîne à cause des tarifs Méline, l'agriculture agonise. Les socialistes le savent bien, car ils exploitent, en ce moment, les campagnes pour y répandre leurs doctrines sur le collectivisme, et pour associer les travailleurs de la terre à ceux de l'usine dans la campagne contre la société actuelle.

C'est aux propriétaires, grands et petits, qu'il appartient de porter le remède à ce mal qui mine la société. D'abord les grands propriétaires doivent donner eux-mêmes l'exemple et vivre dans leurs terres. Les Anglais sont nos maîtres en cela. En Angleterre, on vit à la campagne, dans les châteaux ou dans le village, selon la fortune, on vient en ville tout juste pour les affaires ; mais le *home*, la maison est aux champs. Ensuite il serait utile de localiser et d'abréger le service militaire.

On devrait être soldat dans le département même, sauf pour les corps d'élite. Le paysan irait faire son année de service comme il va au marché, conservant ses habitudes locales et ses relations de famille. La France est trop unifiée pour qu'elle ait rien à craindre de la régionalisation du service militaire.

Enfin et surtout, il faudrait ouvrir de nouveau la voie aux échanges commerciaux, sans en faire une arme politique.

Quand les vins français et l'industrie française retrouveront leurs débouchés au dehors, ils auront les moyens de consommer et de payer davantage les produits de l'agriculture. Sa situation économique ne se défilera pas ; tout se tient. L'industrie prospère fait prospérer l'agriculture.

Je regrette, à cet égard, de dire que les dispositions générales ne laissent pas d'espoir, que le moment approche d'un revirement d'idées ; le congrès de Mâcon ne trouve pas d'échos.

En dehors des intérêts électoraux, on craint que la modification des tarifs ne profite aussi à l'Allemagne et à l'Italie, et on voudrait tout, au plus, les limiter aux articles que ces deux nations n'importent pas. Or, les Suisses ne font pas de politique ; ils demandent des coupes sombres dans les tarifs *minimum* sans distiller la quintessence diplomatique.

Il y a peu d'espoir qu'on y arrive.

UN PARISIEN.

LA FRANCE VUE DU DEHORS

La question Malgache en Angleterre

On suit à Londres avec une grande attention les nouvelles et les commentaires de la presse française sur l'expédition de Madagascar.

Malgré les vantardises de quelques journaux qui parlent déjà d'occupation permanente de l'île soumise au protectorat français et qui désignent les points que devront occuper les troupes françaises, on espère pourtant, à Londres, que la mission de M. Le Myre de Villers obtiendra un résultat pacifique.

On veut croire que les menaces de la presse française n'ont d'autre but que d'effrayer les hommes et leur reine et de les amener à sa soumission.

On remarque pourtant que cette question de Madagascar commence exactement comme celles du Tonkin et du Siam. On ajoute également que l'imposante force navale qui appuiera M. Le Myre de Villers n'est pas de nature à présager des sentiments très pacifiques.

Malgré cela, les difficultés et les dépenses que nécessiterait la conquête d'une île pareille sont de telle nature qu'on ne peut admettre que le gouvernement français se décidera à des mesures extrêmes qui pourraient devenir l'origine d'un nouveau conflit entre la France et l'Angleterre.

Comme on se le rappelle, c'est en 1885 que la France établit son protectorat sur Madagascar et ce protectorat fut reconnu par l'Angleterre le 5 août 1890, moyennant la reconnaissance par la France du protectorat anglais sur Zanzibar.

Un coup pour un coup.

Mais, dit-on à Londres, un protectorat est une chose, une conquête en est une autre.

Si l'Angleterre a reconnu sans difficulté le protectorat de la France sur Madagascar, elle n'en permettrait pas l'occupation à cause de la position stratégique de cette île sur la grande route des Indes.

Tout la presse anglaise gémit sur la faiblesse de lord Salisbury qui a signé la convention de 1890 et invite le président actuel du conseil, lord Rosebery à parler net et ferme à la France. Il doit informer, dit-elle, le quai d'Orsay que si l'Angleterre est disposée à reconnaître les droits actuels de la France, elle ne permettra jamais que l'île de Madagascar soit transformée en une base éventuelle d'opérations destinées à la destruction du commerce britannique avec l'Orient.

Le *Standard* affirme que le protectorat sur Madagascar marque l'extrême limite à laquelle peuvent prétendre les aspirations françaises. Puis, s'appuyant sur les difficultés et les frais de la conquête d'un semblable pays, il prédit à M. Hanotaux le même sort qu'à Jules Ferry, ajoutant qu'il restera stigmatisé dans l'opinion publique comme complice du crime qui se prépare à Madagascar.

L'ambassadeur d'Italie à Londres, comte Tornielli, est parti pour Rome, appelé en conférence par M. Crispi.

On assure que ce voyage imprévu est motivé par la prochaine expédition française à Madagascar. L'Angleterre y répondrait en s'avançant sur le Nil, sous prétexte d'assurer sa ligne de communication avec le Cap et les Indes (!)

Dans ces alliances anglo-italiennes en Afrique paraît devoir être mise à une rude épreuve.

Hélas ! toutes ces rodomontades se passent au pays où a été inventé la célèbre maxime : « Beaucoup de bruit pour rien. »

Voici comment la presse anglo-italienne justifie les appréhensions qu'elle émet sur l'expédition malgache.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte suffit pour faire comprendre que l'Angleterre doit s'opposer à l'occupation de Madagascar par la France qui menacerait les communications entre les colonies du Cap et les Indes britanniques

que l'établissement des Français entre la côte d'Afrique et les possessions Anglaises en Asie, constitue un péril grave, surtout quand on pense que l'Angleterre est arrivée sur les bords de l'océan Indien, et domine sur une bonne partie de la côte du long de laquelle s'étend le canal de Mozambique.

Sur ce point, l'Italie l'avait. Le fleuve Jouba forme la limite entre les deux nations, et tout le côté Somali pourrait être menacé un jour par l'occupation française de Madagascar.

Comme on le voit, c'est toujours la même histoire. Le monde appartient à l'Angleterre; du moment qu'on touche quelque chose, quelque part on lui fait tort.

Heureusement qu'il suffit de lui montrer les dents, pas même bien fort, pour faire taire ces redoutables.

Ce qui ne veut pas dire que l'occupation de Madagascar soit à désirer pour nous. Cette entreprise insensée nous coûterait dix et cent fois ce qu'elle rapporterait.

Qu'on renforce notre protectorat, qu'on le modifie, qu'on l'améliore, à la bonne heure; mais ce serait folie d'aller au delà.

INFORMATIONS

Le Conseil municipal de Toulouse

L'Officiel a publié lundi matin un décret qui prononce la dissolution du Conseil municipal de Toulouse et installe provisoirement, comme la loi de 1887 le prévoit, une commission municipale, avec mission pour ainsi dire exclusive de procéder à la confection des listes électorales, dont la ville de Toulouse est actuellement dépourvue. La période imposée pour la confection des nouvelles listes est de trois mois en regard de la nécessité de respecter les délais fixés par la loi pour l'accomplissement des diverses périodes de la révision des listes.

C'est donc vers le 25 décembre prochain, que les nouvelles listes seront faites et, à partir de ce moment, il pourra être procédé aux élections pour la nomination du nouveau Conseil municipal.

Les anarchistes de Milan

Parmi les anarchistes arrêtés à Milan et qui viennent d'être condamnés, on signale l'ouvrier boulangier Benvenuto Costadoni, qui se faisait écouter par beaucoup d'anarchistes, parmi lesquels on peut citer Caserio.

Costadoni a été condamné à 3 ans d'internement.

Le cyclone des Etats-Unis

Dans le cyclone qui s'est abattu sur Minnesota et Iowa, vendredi, 75 personnes ont été tuées. Les dommages sont estimés à un million de dollars.

Un plancher qui s'effondre

A Malines, dimanche soir, au local de l'Institut se trouvait autrefois le musée des Beaux-Arts, le plancher de la salle des fêtes, où plus de deux cents personnes étaient réunies à l'occasion d'un festival, s'est effondré soudainement, entraînant tout le monde dans l'atelier d'un fabricant de chaises situé au rez-de-chaussée.

La panique fut formidable; il y a vingt blessés, dont cinq grièvement.

Accident de chemin de fer

L'accident de chemin de fer de Moncada (Espagne), n'est pas aussi grave qu'on le croyait tout d'abord.

D'après les dernières nouvelles reçues au ministère de l'Intérieur, le nombre des blessés est seulement de vingt.

La Semaine aux Congrès

La dernière semaine de septembre fermera solennellement ce mois des vendanges et des congrès.

Celui de la boulangerie est en plein exercice; et il n'aime pas s'être un four.

Depuis hier les commissions examinent les nombreux rapports qui ont été rédigés et dont nous avons fait connaître les titres.

Mardi 25, en séance publique au palais de la Bourse, nous connaîtrons les vœux qui seront formulés.

La question des taxes a dû faire l'objet de vives discussions et nous devons nous attendre à ce que le congrès ne veuille plus en entendre parler.

Quelle joie dans le public si le congrès venait demain, par la bouche de son plus loquace orateur, nous apprendre que les boulangers de Lyon et d'ailleurs ont décidé d'abaisser le prix du pain.

Nous n'y croyons pas encore, et ces menaces feront valoir les considérations les plus savantes pour nous prouver qu'aux prix actuels des farines, ils mangent de l'argent en nous faisant manger du pain.

Nous ne voulons pas mettre du levain dans la discussion; nous préférons attendre et connaître les vœux du congrès.

S'ils sont formulés dans l'intérêt des consommateurs nous y acquiescerons d'avantage, mais si les boulangers n'ont eu en vue que leurs intérêts trop personnels ils nous permettront bien de jeter notre opinion dans leur balance pour réclamer un équilibre nécessaire entre le producteur et le consommateur.

La semaine se termine par le congrès de défense de la morale publique.

Le programme des séances a une telle envergure qu'elle atteint le paradoxe.

Parmi les questions les plus arides qui vont être traitées, il y en a deux surtout dont la solution fera une certaine sensation.

Nous nous demandons si le Congrès aura la force, l'influence, l'autorité nécessaire pour réprimer d'un coup de plume les ravages intellectuels et corporels dus à l'alcoolisme.

Il y a longtemps qu'on cherche à mettre un frein au débordement de cette funeste passion.

Y est-on arrivé? Pas encore.

On a bien fait une loi sur l'ivresse; mais c'est une loi de police qui régit les cabarets et non les caprices des ivrognes.

A-t-elle fait baisser le nombre, augmentant au contraire, des ivresses manifestes qui pullulent dans nos rues?

Les arrestations ne font que s'accroître si l'on consulte chaque jour les registres de la police.

Par quels moyens, le congrès va-t-il donc réprimer l'alcoolisme? Nous avons notre ignorance des conclusions à intervenir et nous serons encore enchanté d'apprendre qu'on en a enfin découvert le remède infallible réclame par la morale publique.

Une seconde question, qui semble un paradoxe monstrueux, est la réglementation de la prostitution.

Je croyais que l'espèce humaine avait certains avantages sur les espèces animales.

Est-ce qu'on voudrait nous ravalier à elles, et il y a tellement de sous-entendus dans ce mot de réglementation qu'il est prudent de laisser la parole au rapporteur.

Le savant docteur saura, probablement, se tirer avec esprit et talent d'un sujet aussi scabreux.

BANQUET DE LA MEUNERIE

La place de la Bourse ne sera pendant deux jours qu'un vaste hall aux grains en plein air.

Il s'est traité beaucoup d'affaires en blés de tout pays et de toute nature.

Aussi les gros bénéfices qu'ont donnés ces transactions commerciales, résultat de ce congrès important, ont permis à tous les meuniers marchands de blé et de farine, de célébrer dans un succulent dîner le réveil des affaires.

C'est ainsi qu'au restaurant du Petit-Véfour, rue Constantine.

C'est M. Perceval, l'aimable amphitryon, qui avait dressé un menu bien digne du congrès de la meunerie.

Nous en donnons le détail pour donner à nos lecteurs envie de s'en faire servir un pareil.

MENU

Potage riz purée
Hors-d'œuvre
Sauce Montmorency
Poulet sauté à la Véfour
Filet aux petits pois
Croustade aux champignons
Faisans dorés
Salade de saison
Bombe franco-russe
Gâteau de Savoie
Desserts assortis

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir)

La pression atmosphérique est très uniforme et voisine de 760^{mm} sur toute l'Europe centrale et méridionale et une dépression existe sur nos côtes de l'Océan (Bordeaux 753^{mm}). Le baromètre baisse lentement en France et monte en Angleterre.

Des pluies orageuses, assez abondantes, sont tombées à Lorient, Paris, Nice et Lyon. La température est toujours élevée et la situation est fort troublée.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 758^{mm}. Pluie depuis vingt-quatre heures, 0^{mm} 1^{mm}.

Températures extrêmes: à l'ombre, minimum + 10[°] 9; maximum + 27[°]; à l'air libre, minimum + 9[°] 2; maximum + 33[°].

Probable: Temps pluvieux.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Frédéric Moll, père de Mlle Mary Moll, la pianiste bien connue.

Le Préfet Sancier

On a inexactement rappelé l'attitude de M. Sancier, ancien préfet de l'empire récemment décédé, durant les troubles de Lyon, en 1891. On dit que M. Sancier avait été caché dans un baignoire par M. Calnet-Rognat, lieutenant des mobiles.

M. Georges-Max-Sancier, petit-fils du défunt, nous écrit pour rétablir, comme suit la vérité des faits:

« Lors des troubles de Lyon, la vie de M. Sancier fut, en effet, sérieusement menacée; mais, fidèle à toutes les traditions de sa carrière, M. Sancier demeura jusqu'au bout à son poste. Préfet, nommé par l'empereur, il refusa de proclamer la chute de l'empire et ne voulut pas s'expliquer devant le Comité de Salut public installé à Lyon le matin du 4 septembre. Il fit face constamment à l'ennemi, parut sur le balcon de l'Hôtel de Ville et ne quitta la préfecture que pour être incarcéré avec le général Masure. »

Association horticoles lyonnaises

Le concours mensuel organisé par cette société a parfaitement réussi: la réunion de septembre était une véritable exposition: légumes, fleurs et fruits abondaient. Voici les résultats de ce concours. Culture maraîchère: collection de légumes. Médaille de vermeil, M. Ferret, jardinier, chez M. Giraud; grande médaille d'argent, M. Colomb, chez M. Guimet; médaille de bronze, M. Morel, chez M. de la Salle.

Membres du Jury: MM. J. Jusseau, Boucharlat, Masson et Renaud.

Floriculture, roses en collection: grande médaille d'argent, M. Laperrière à Champagnat; au Mont-d'Or, M. Rollet chez M. Poizat, Ch. Morel, chez M. de Ste-Marie; médaille d'argent, M. Boisard.

Daturas en collection: médaille de vermeil, M. Laroche chez M. Chabrier; grande médaille d'argent, M. Gindre; médaille d'argent, M. Marchand chez M. Chapuis, M. Ferret chez M. Giraud; médaille de bronze, M. Est. Borel.

Collection de canas: médaille de vermeil, M. Crouy et M. Gindre; médaille d'argent grand module, MM. Baron, Bronde, Louis Michel et Ponce Justin; médaille d'argent, M. J. Perret.

Membres du Jury: MM. Musset, Jean Bourrier, Sanguard et Ant. Morel.

Collection de pâtes: grande médaille de vermeil, MM. Verne et M. Verrier, M. Gauthier viticulteur à Crépiau, Marchand à la Croix-Rousse; médaille de vermeil, MM. Bonquet à Brigny, Renaud à Tournon, Pons Justin à Lissieu; grande médaille d'argent, M. R-chaud à Montluel, Deville à Charly, Balandras à la Mulatière; médaille d'argent, M. Valla à Oullins, Bronde à la Sauvagerie, Laperrière à Champagnat, Rollet à Champagnat et Ant. Perret.

Membres du Jury: MM. Achard, Magat, Poizat et Pitaval.

Comité de revendications

Les exposants et trafiquants de l'exposition ont eu, lundi, une nouvelle réunion moins nombreuse que la précédente à cause de l'heure peu favorable qui aurait été choisie.

Cependant elle a eu son importance. Elle a nommé un nouveau président du comité d'initiative et de défense en remplacement du président démissionnaire pour des raisons d'intérêt personnel.

C'est M. Parot qui assume la grosse responsabilité de mener à bon fin les revendications que nous avons fait connaître.

On a émis l'avis de convoquer une assemblée plénière qui prendrait des décisions importantes encore, et d'attendre la séance du Conseil municipal.

En attendant, c'est mardi soir que notre assemblée communale doit donner une réponse aux réclamations qui ont été portées devant cet aéropage, par la commission de revendications.

Ainsi donc, suivant la solution que donnera le Conseil municipal à l'affaire dont il a été saisi régulièrement les exposants se réuniront de nouveau pour prendre leur parti que la situation qui leur sera faite nécessitera pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Cette résolution a été approuvée par l'assemblée et le parti a été pris était le plus sage et le plus conforme à la prudence et à la sagesse qu'on doit apporter dans l'arrangement d'un litige.

Nous recevons la communication suivante: Un très grand nombre d'exposants se sont réunis hier, à 3 heures, à la brasserie Tony Rocher.

Toute la presse lyonnaise avait été spécialement convoquée, seuls les journaux du *Nouvel Lyon*, le *Peuple*, *Lyon-Exposition* et le *Comité Politique* étaient présents.

Les exposants ont nommé M. Parot membre de la commission en remplacement de M. Monge, démissionnaire, et après une vive discussion ont adressé de vives félicitations à la presse présente, et blâmé la conduite des autres journaux qui ont brillé par leur absence à toutes les réunions organisées jusqu'à ce jour par le comité de revendications.

La Commission.

Le Mérite agricole

Une réforme vient d'être apportée au *Mérite agricole*.

Désormais, nul ne pourra être nommé officier de cet ordre sans stage préalable de cinq ans au lieu de deux dans les rangs des simples chevaliers, et il ne sera passé outre de cette règle que pour les cas tout à fait exceptionnels de services extraordinaires rendus à l'agriculture ou par les lauréats de la prime d'honneur dans les concours régionaux.

L'horloge de St-Pierre-de-Vaise

Il y a plus de deux mois que l'horloge de l'église de St-Pierre-de-Vaise marche mal, il y a quinze jours qu'elle ne marche pas du tout. C'est en vain qu'on a réclamé la réparation de cet horloge qui constitue une véritable nécessité pour ce quartier ouvrier.

Nous signalons à qui de droit cette réclamation qui nous est transmise par plusieurs de nos lecteurs.

Un présent qui n'est pas un cadeau

On sait qu'à été question de l'acquisition, par la ville de Lyon, du tableau de Roybet, figurant à l'exposition et représentant Charles le Téméraire dans la cathédrale de Nesle.

On l'auteur de *Propos galants* serait décidé à faire présent à la ville de Lyon de son œuvre colossale. Il ne demanderait qu'à rentrer dans ses débours qui sont de quelque importance.

Or pour que cette proposition ait une suite favorable, donateurs et donateurs devront réaliser de générosité.

Seront-ils nombreux les conseillers désireux de s'offrir le luxe d'une générosité s'élevant au chiffre respectable de 450.000 francs.

Il n'y a rien à attendre.

Concours des Chauffeurs-Mécaniciens

Avant-hier ont été distribuées, à la Bourse du Travail, les récompenses du grand concours professionnel des chauffeurs-mécaniciens.

Les concurrents étaient au nombre de 108. Voici les noms des lauréats:

1^{er} prix ex-aequo, médailles de vermeil: MM. Grimaldi (Sulfure du carbure de Mente, 106, à La Mothe); Chabrat (fabrique d'appareils à Saint-Clair).

Médailles d'argent de 1^{re} classe:

2^{es} prix, Cuvier père (fabrique de tissage), 3, Rigaud père; 6, Fery (Compagnie du Gaz); 5, Porte (Compagnie du Gaz); 6, Valette; 7, Jean Tissot; 8, Marcelin Rigaud; 9, Duplan (usine Renard); 10, Petit (Lyon République); 11, Weissenhager.

Médailles d'argent de 2^e classe:

12^e prix, Chapuis; 13^e, Paquet; 14^e, Féron (Café du XIX^e Siècle); 15^e, Combe (Tramway de Lyon); 16^e, Christophel; 17^e, Chabrat; 18^e, Chabrat; 19^e, Querol (Brasserie Georges); 20^e, Mervieux; 21^e, Bonnet; 22^e, Alessandri (maison d'appareils); 23^e, Felme; 24^e, Mugnier; 25^e, Chaintreuil; 26^e, Haisemann; 27^e, Chard.

Toutes nos félicitations aux lauréats de cet intéressant concours.

Voyages à bon marché

On vient de modifier en Russie les tarifs de chemins de fer de telle sorte que l'on pourra se faire transporter pour une douzaine de francs entre deux points dont la distance serait celle de Paris à Marseille.

Ce bon marché de la locomotion semble destiné à être singulièrement dépassé pour le trajet de Liverpool en Amérique. La concurrence entre les diverses compagnies de transports maritimes anglaises est telle, en effet, que l'une d'elles annonce le passage d'Angleterre aux Etats-Unis au prix de 36 shillings, soit 45 fr.

Bien entendu, ce n'est pas en cabine de première classe et nourriture comprise que l'on promet aux amateurs du voyage transatlantique moyennant un aussi économique débours. Mais la Compagnie s'engage à fournir les effets de couchage.

Les Allumettes Suédoises

Par un décret rendu sur la proposition de M. Poincaré, ministre des finances, le nombre de allumettes dites « suédoises » contenues dans les boîtes à 10 centimes, sera porté de 50 à 60.

D'autre part, les boîtes seront plus solides.

Le Comble du Sybaritisme

Une Compagnie d'électricité de Hottoway-City (Connecticut) a eu l'idée ingénieuse d'installer des communications téléphoniques entre l'église de la ville et le domicile particulier des ouailles paresseuses. « En cas de mauvais temps, dit le prospectus lancé par les promoteurs de l'affaire, en cas de maladie ou simplement lorsqu'ils veulent éviter la fatigue d'un déplacement, les fidèles n'ont qu'à porter les récepteurs de l'appareil à leurs oreilles pour entrer en communication téléphonique avec la maison de Dieu et entendre la sainte parole du prédicateur en chaire. »

Les ingénieurs industriels oublient de nous dire si la communication par le fil téléphonique sera ratifiée par les hautes autorités du clergé.

FAITS DU JOUR

Suicide émuant. — Un nommé J. B., teinturier, âgé de 70 ans, s'est tiré dans la bouche deux coups de revolver.

J. B. habitait rue Bellecombe avec son fils et sa belle-fille.

Ses enfants en rentrant de la promenade ont trouvé leur père étendu au pied de son lit et baignant dans son sang.

La mort avait été instantanée et remontait à plusieurs heures.

En le fouillant on a trouvé sur lui un papier sur lequel il avait écrit quelques lignes pour demander pardon à ses enfants de la fatale détermination qu'il prenait de se débarrasser d'une vie de douleurs.

Il est prévenu en même temps qu'il avait laissé l'argent nécessaire pour son enterrement.

Son revolver avait été acheté quelques jours auparavant.

Les cruelles souffrances d'une maladie à la vessie qu'il ne pouvait plus supporter ont été la seule cause de ce suicide prudemment prémédité.

Accident de tramway. — Une jeune fille de 16 ans a voulu descendre du tramway quand il était en marche et devait s'arrêter quelques pas plus loin sur la place Bellecour.

Elle s'est blessée au bras et à la jambe; son père qui l'accompagnait l'a conduite à la pharmacie Boussonnet, place Levêque.

La jeune fille en sera quitte pour quelques jours de repos.

La Compagnie a beau prévenir les voyageurs de ne jamais descendre avant l'arrêt complet; on dirait que personne ne sait lire.

Un pseudo-militaire. — Un maréchal des logis du 10^e cuirassiers a requis à l'Eldorado, un gardien de service pour faire respecter la clôture militaire.

Un individu, le nommé Borel, avait mis sur

sa tête le képi d'un militaire qui se trouvait avec lui.

Le maréchal des logis lui fit à cet égard une juste observation.

Mais celui-ci, pour toute obéissance, ne voulut rien entendre et même injuria le sous-officier.

On l'a conduit à la permanence pour être poursuivi par citation directe.

Rixe sanglante. — Aux cris poussés dans l'alcôve de la maison 140, rue Molière, les gardiens sont accourus pour arrêter deux individus qui se disputaient.

Au cours de la querelle, Jolivet, condamnateur, a donné à Pierre Perrier, un coup de couteau, il lui a fait une blessure profonde à la jambe gauche, d'où le sang coulait abondamment.

C'est le terrassier qui a été terrassé; le différend a été tranché par l'arrestation de Jolivet qui a été écroué.

Vol sans plouc. — On a pu mettre la main sur le voleur qui, dans la rue Mercière, avait dérobé un sac de 15 francs.

Il buvait tranquillement dans un bar de l'Exposition quand un sous-lieutenant qui avait son signalement lui a mis la main dessus. Le voleur étant mineur, sa mère est intervenue et a remboursé la somme volée.

Le sieur Kamel, désintéressé, a bien voulu retirer sa plainte.

Incendie. — Une épaisse fumée sortait d'une maison de la rue Mercière, n^o 12, occupée par le sieur Sommer qui était absent pour le moment.

Les pompiers arrivèrent et un serrurier avait déjà enfoncé la porte.

Après examen des lieux, il fut reconnu que le feu avait été allumé d'une gaine de l'étagère supérieure faisant refouler la fumée.

La municipalité lance des ukases pour le blanchiment quinquennal des maisons.

Elle devrait bien exiger des propriétaires une surveillance plus active des gaines de cheminée et même des réfections à simple réquisition d'un inspecteur de la voirie ou d'un architecte commis à cet effet.

On éviterait ainsi la plupart des incendies.

Une victime généreuse. — Le sieur Darbier, chaudronnier, a reçu dans l'estomac un violent coup de fer de son gamin de 15 ans qui, en compagnie d'autres petits vauriens, parcourait la rue de la Tête-d'Or à 2 heures du matin.

Le jeune Duveyré a été arrêté pendant que ses complices s'étaient enfuis.

Il se défendait bien, le jeune âge de l'assailant, n'a pas voulu donner de suite à l'affaire. C'est vraiment trop encourager les mauvais instincts.

Friture gratuite. — Le vieux Bertrand, marchand de confections à Vaise, possède un bachelier, au bas duquel de Vaise, amarré sur la Saône.

Il a été fort désagréablement surpris, quand, allant chercher du poisson pour en faire une abondante friture, un kilo 500 grammes de goujons et d'autres poissons assortis, il s'aperçut que la collection avait sauté de son bachelier dans la porte d'auvent.

Il a immédiatement porté plainte.

Un dîner à l'œil. — Le sieur Chardigny, volutier, quai St-Vincent, avait mis dans un panier deux kilos de viande, un melon et quelques essuie-mains qui ont dû servir de serviettes.

Plein de confiance, il avait accroché le panier derrière sa voiture.

Un voleur habile a enlevé délicatement le tout et a dû le manger à la santé du volutier peu défiant.

Une perle. — On dit que Vincent a perdu son anneau, c'est aussi le sort de Martin, cultivateur à St-Cyr-les-Bois.

Son anneau passait dans un pré quand le soir, venant retrouver maître Aliboron, il ne trouva que le pré régulièrement brouté.

Il suppose que son anneau qui a l'habitude de venir tous les jours à Lyon, s'est dirigé de ce côté-là et a dû aller visiter l'Exposition... avec bien d'autres.

Passage dangereux. — Parmi nos rues les plus mal fréquentées, il faut citer la rue de la Monnaie, où fourmillent les sort souteneurs et filles.

Un sieur M..., dix-neuf ans, a été attaqué dans cette rue par une femme qui l'emménait chez elle, quand il fut frappé dans l'escalier par l'ami de la donzelle qui voulait essayer de le voler.

Il a défendu sa monnaie et porté plainte à qui de droit.

Chronique Agricole

COMMENT ON OBTIENT UNE BONNE FERMENTATION

Nous avons vu, dans une de nos précédentes chroniques, le rôle important que pouvaient jouer, en vinification, les levures cultivées.

En même temps, nous avons rappelé comment s'opère le phénomène de la fermentation, c'est-à-dire la fermentation du jus de raisin en alcool, nous n'y reviendrons pas. Notre but, aujourd'hui, est de faire connaître les divers moyens qui permettent de régler l'ébullition de la cure et d'obtenir un vin possédant les qualités nécessaires pour une bonne conservation.

Pour bien comprendre toute l'importance des explications qui vont suivre, il est sentiel de ne pas oublier que les levures ou ferments, qui produisent la décomposition du sucre de raisin en alcool, acide carbon

Nous ne doutons pas, cependant, que le vigneron consente à faire le sacrifice de sa joie, qui quelquefois coûte des pleurs, sachant qu'il peut arriver à de meilleurs résultats encore sans exposer sa vie.

Le but de ce feuillage, qui se pratique lors du bouillonnement des divers parties de la cuve et aussi d'aérer la masse. On ravive la cuve et la fermentation. Mais le même résultat peut être obtenu, et d'une façon plus sûre, en procédant au trempage du cuveau et à des soutirages pendant la cuvaison.

Pour cela, il suffit, dès que la fermentation est bien en train, de tirer tous les soirs à la partie inférieure de la cuve, quelques litres de liquide que l'on rejette à la benne des liquides. On comprend, en effet, que l'opération de la sorte on obtient un vin supérieur de toute la masse, une température uniforme, une excellente aération, des conditions qui assurent une bonne fermentation. Si en 1893 on avait suivi ces prescriptions, qui ont pour elles la sanction de l'expérience, il est certain qu'on aurait eu beaucoup moins de perte de vin à déplorer.

Un Agriculleur.

Les Sports

CHAMPIONNAT DE LA SEINE

Dimanche a été couru le championnat de la Seine.

Dans la première épreuve, Guillon, de l'Union Nautique de Lyon, est arrivé deuxième ex aequo avec un adversaire.

Il a pris la première place dans une deuxième épreuve.

Dans l'épreuve définitive, il est arrivé deuxième.

Dans une autre course, Laurent, de l'Union Nautique de Lyon, est arrivé troisième.

Nous félicitons de ce beau succès, l'Union Nautique de Lyon, qui passe pour une de nos meilleures sociétés de sport.

COURSES D'AVIGNON

Voici les résultats des diverses courses qui ont eu lieu dimanche sur l'hippodrome du Pontet :

Prix du Gouvernement (trot monté), 300 fr. pour poulains et pouliches de demi-sang de 3 à 4 ans, de la circonscription des dép. de la région du Sud-Ouest. 3.000 mètres, 4 inscrits, 3 partants. 1^{er} Martra; 2^e Venise; 3^e Jura.

Prix du Chemin de fer. — 1.000 fr. offerts par la Compagnie P.-L.-M., pour chevaux entiers, hongres et juments, de trois ans et au-dessus, de toutes espèces, nés ou élevés dans l'Ain, le Gard, la Drôme, les Bouches-du-Rhône, y compris depuis le 1^{er} janvier 1894. 1.500 mètres, 5 inscrits, 3 partants. 1^{er} Mon-Premier; 2^e Le Veinard; 3^e Mandit.

Prix des vœux (gentlemen, course de haies) : un vase de Sèvres offert par le président de la République et 1.000 fr. de la société, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, 2.700 mètres, 6 inscrits, 3 partants. 1^{er} Grécy; 2^e Le Loustic; 3^e Bouillotte.

Prix du Paddock (trot monté), 1.050 fr. offerts par la société pour chevaux entiers et juments de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France. 400 mètres, 7 inscrits, 6 partants. 1^{er} La Cerise; 2^e Libertin; 3^e Lambin.

Prix de la Pelouse : 1.000 fr. offerts par la Société, pour chevaux de 2 ans et au-dessus, 1.000 mètres, 9 inscrits, 7 partants. 1^{er} Serpenteau; 2^e La Divina; 3^e Pamela.

Prix de la ville d'Avignon (steep-chase handicap) : pour chevaux de 4 ans et au-dessus, 1.200 mètres, 5 inscrits, 4 partants. 1^{er} Scamandre; 2^e Chanteur; 3^e Eden.

COURRIER MARITIME

La Bourgogne est arrivée au Havre dimanche 23 septembre à midi.

NOTRE PRIME

Lire à la quatrième page la description de la

Bicyclette NOUVEAU LYON

que le journal offre en prime à ses abonnés d'un an pour le prix incroyable de 250 fr.

Chronique Régionale

RHONE

Villefranche. — Vélo-club Caladois. — Le nombre des membres de la nouvelle société du Vélo-club Caladois s'accroît tous les jours et la dernière réunion un grand nombre d'amateurs de la pédale sont venus se faire inscrire. Après la séance, deux matches se sont engagés : le premier entre Rumeau et Antonin, 40 kilomètres sur route, sera couru le 7 octobre prochain avec entraîneurs.

Le deuxième sera tenu entre MM. Guillemain et Viallet, 30 kilomètres, Micon aller et retour, le dimanche 30 septembre prochain, sans entraîneurs.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 26 courant, à 8 h. 12 précises du soir.

Objet de la réunion : promenade dans les environs.

Tribunal civil. — M. Guillot, licencié en droit et lauréat de la faculté de droit de Lyon, a été nommé commissaire-fonctionnaire du tribunal civil de notre ville en remplacement de M. Bonnard, décédé, et a en cette qualité prêté serment à l'audience du tribunal civil de lundi.

Conseil d'arrondissement. — Lundi à 10 h. du matin s'est réuni le Conseil d'arrondissement de Villefranche à l'effet de tenir la deuxième partie de sa session ordinaire de session.

Président, M. Périgat, maire de St-Laurent-d'Oingt, assisté de M. Duperray, vice-président et de M. Berthier, secrétaire.

Après avoir pris communication du sous-rapport de l'inspecteur de l'impôt fiscal pour 1893, le Conseil a émis les vœux suivants :

1^{er} Vœu tendant à ce que la ligne du chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mise en activité au printemps prochain.

2^e Vœu tendant à ce que le chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mis en activité au printemps prochain.

3^e Vœu tendant à ce que le chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mis en activité au printemps prochain.

Président, M. Périgat, maire de St-Laurent-d'Oingt, assisté de M. Duperray, vice-président et de M. Berthier, secrétaire.

Après avoir pris communication du sous-rapport de l'inspecteur de l'impôt fiscal pour 1893, le Conseil a émis les vœux suivants :

1^{er} Vœu tendant à ce que la ligne du chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mise en activité au printemps prochain.

2^e Vœu tendant à ce que le chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mis en activité au printemps prochain.

3^e Vœu tendant à ce que le chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mis en activité au printemps prochain.

Président, M. Périgat, maire de St-Laurent-d'Oingt, assisté de M. Duperray, vice-président et de M. Berthier, secrétaire.

Après avoir pris communication du sous-rapport de l'inspecteur de l'impôt fiscal pour 1893, le Conseil a émis les vœux suivants :

1^{er} Vœu tendant à ce que la ligne du chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mise en activité au printemps prochain.

2^e Vœu tendant à ce que le chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mis en activité au printemps prochain.

3^e Vœu tendant à ce que le chemin de fer de Lonsanne à Lamoignon soit mis en activité au printemps prochain.

voyer à son frère qui est soldat, une somme de 26 francs qui lui reste.

Trouvé mort. — Lundi, on a transporté dans son domicile, rue Porquerolles, le nommé Ernest Bertrand, 39 ans, ouvrier forgeron à Villefranche, qui a été trouvé mort sur la place du Promenoir.

La mort remontait à trois quarts d'heure environ.

LOIRE

Saint-Etienne. — M. Laroche. — M. Laroche, préfet de la Loire, est nommé préfet de la Haute-Garonne.

M. Kohn, préfet de la Haute-Garonne, est nommé préfet de la Loire.

M. Laroche ne laisse aucun regret. Son départ de la Loire a été un événement.

Les élections municipales. — Le scrutin d'hier est une condamnation sans appel. Les protestataires disent oui. La majorité prétend le contraire.

On attend maintenant, non sans une certaine curiosité, la prochaine séance municipale.

L'éclairage électrique de la Talandière. — Dimanche a eu lieu l'inauguration de l'éclairage électrique de la Talandière.

Un festival avait été organisé à cette occasion.

Les fêtes stéphanoises ont pris part et se sont fait chaleureusement applaudir.

L'élection sénatoriale. — On a beaucoup remarqué dimanche soir au congrès l'attitude de M. Bourguet, conseiller général de Saint-Germain-Laval.

M. Bourguet veut être sénateur quand même.

Il a refusé de se désister en faveur de M. Waldeck-Rousseau, malgré le nombre infime de voix qui lui ont été obtenus.

Cette attitude a été sévèrement jugée.

Les élections sénatoriales. — Les ouvriers étrangers, ont eu samedi soir, la visite de deux de leurs compatriotes, les nommés Frédéric Deversy, âgé de 26 ans et Comte, qui depuis longtemps habitent Rive-de-Fier, il fait partie du syndicat des verriers de notre ville.

Deversy et Comte leur ont exposé la situation et conseillé de retourner dans leur pays, ou, en cas de refus, on leur a cassé la gueule.

Surpris de tels procédés, ces ouvriers sont allés déposer une plainte à la police; l'enquête ouverte a amené l'arrestation de Deversy; la gendarmerie est à la recherche de Comte, qui a pris la fuite.

Deversy, sera transféré à St-Etienne, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Etat civil. — Décès : Marie Massat, 48 ans, ménagère, quartier de la Roche. — Antoine Brunet, 61 ans, ménagère, rue de la République.

Honoré Joubert, 54 ans, manoeuvre, faubourg d'Egarande. — Jacques Pourrat, 17 ans, rue Balderon. — Pierre Labruey, 2 jours, rue P. Licharme. — Marie Bohl, 71 ans, ménagère, rue de la Cité. — Claudine Gelas, 24 ans, rue de Lyon.

Mariages : Jean-Médard Berné et Marie Gigay. — Jean-Baptiste Maillet et Marie Gelle.

Naissances : Dix.

ISERE

Vienne. — Elections au conseil général. — Voici le résultat complet :

Nombre d'électeurs inscrits : 5.047. Votants : 2.465. Suffrages exprimés : 2.382.

M. Barnier a obtenu 1.200 voix; M. Couturier 1.174 voix.

L'on voit toujours qu'un deuxième tour M. Couturier sera réélu.

Le Concours agricole de 1895. — Nous avons lu une affiche, signée par le Comité qui patronne M. Barnier, et nous sommes étonnés de ce qui suit :

C'est M. Barnier, ainsi que la municipalité, qui seront une des principales causes, si les concours agricoles de 1895 se font à Vienne.

Nous ne devons soutenir personne, ni faire de campagne contre personne, mais nous posons simplement à M. Barnier et à la municipalité la question suivante :

Qu'avez-vous fait pour amener à Vienne le concours agricole de 1895 ?

AIN

Pont-de-Vaux. — Penda. — Le sieur Claude Desgranges, âgé de 24 ans, s'est pendu dans la remise de son domicile, à Goret, au hameau de Corcelles.

C'est après une discussion violente avec son frère et sa belle-sœur que Desgranges a pris cette funeste détermination. Il était depuis longtemps atteint d'idiotisme.

Accident. — Au stand, avant la fête de l'inauguration des plaques commémoratives, au concours de tir, un fusil éclata et blessa au cou un pompier, le nommé Barday, de Serrières, qui se trouvait à une distance de cinq mètres du tir. La blessure est sans gravité; le blessé a reçu immédiatement les soins nécessaires qui lui ont permis d'assister à la fête.

Résultat du concours de tir. — Commune d'Arbigny, prix, Marguin. Commune de Chevroux, prix, Renoud Grappin. Commune de Goret, prix, Morol. Commune de Reysouze, prix, Pellissier. Commune de Saint-Bénigne, prix, Curveur. Commune de Sermoy, prix, Lacroix. Commune de Pont-de-Vaux, prix, Fausseur.

Prix d'honneur : M. Lichon, lieutenant des pompiers de Chevroux.

DERNIÈRES NOUVELLES

La rentrée des Chambres

Nous croyons savoir que la date du 25 octobre pour la rentrée des Chambres est déjà maintenant assurée de réunir la majorité parmi les ministres dans le Conseil où il sera statué sur ce point. La date du 31 octobre serait d'ailleurs déjà certaine, mais la réalité elle reporterait au 3 novembre, à cause des fêtes de la Toussaint, l'ouverture du Parlement.

Les retraites des ouvriers mineurs

Les orateurs ordinaires du parti socialiste menent depuis quelque temps une active campagne pour soulever dans les milieux miniers des protestations contre la loi des retraites des ouvriers mineurs.

Leurs efforts ont paru d'abord couronnés de succès et des ordres du jour ont été votés dans ce sens dans plusieurs réunions où dominait l'élément révolutionnaire et intransigeant, mais une visible réaction commence à se produire; les attaques dirigées contre la loi ont eu pour effet d'attirer sur elle l'attention des travailleurs qui se rendent compte des avantages qu'elle leur procure.

Cela prouve qu'il ne faut jamais désespérer du bon sens de la démocratie qui accueille favorablement la loi sur les retraites ouvrières à la préparation de laquelle le président du conseil apporte tous ses soins.

L'élection de Nougat

Plusieurs journaux donnent comme conclusion à leurs commentaires, sur l'élection de Nougat-sur-Seine, la démission du ministère Dupuy.

Entre eux, qui ne recule pas devant les contradictions, prétend même que M. Dupuy est satisfait de l'échec de M. Robert, et qu'il n'en a rien négligé pour cela.

Nous ne nous bornons pas à ces accusations; nous nous bornons à demander si les 4.000 voix de M. Bachimont, dont le vote, d'ailleurs, semble avoir été impressionné surtout par des questions locales, ont pu donner une orientation politique au pays et déterminer la chute d'un ministre qui dispose d'une majorité à la Chambre.

Arrestation d'un anarchiste

A la suite des instructions qu'il avait reçues de Livourne, le consul d'Italie à Barcelone a fait procéder par la police espagnole à l'arrestation de l'anarchiste Sicilato; celui-ci avait déjà été condamné par le tribunal civil de Barcelone aux travaux forcés à perpétuité pour complicité dans l'assassinat du vendeur de journaux Carocci.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 24 septembre.

La séance de ce jour forme la contre-partie complète de celle de samedi. Les excellentes dispositions qui régnaient ce jour-là sur le marché ont été perdues et les cours ont succédé sans interruption du début à la clôture : on finit au plus bas sur toute la ligne.

Le 3 0/0 a payé tout le premier son dividende à la fin de la semaine. Les résultats de la loi de finances de 1894 ont été décevants. Voici venir d'autre part la rentrée des Chambres : il va falloir porter la lumière dans les coins sombres d'un budget dont l'aspect est loin d'être satisfaisant. Toutes ces considérations rembrunissent le visage des acheteurs : aussi les cours se dérobent, et l'on tombe de 103,25 1/2 à 102,95, sans résistance sérieuse.

Payé et au début, l'extérieur s'effondre à 70,50, pour se relever légèrement au coup de cloche à 70,50. L'échafaudage de la hausse sur ce fonds semble bien fragile.

L'Union résiste à 83,65 après 83,70, peut-être parce qu'il a donné lieu à beaucoup moins d'affaires. Russe intérieur 65,25.

Le Crédit Lyonnais fait bonne contenance. Le comptant a même coté 763,75, probablement sur les ventes de petites portées qui ne vont pas faire le versement ont attendu jusqu'au dernier moment pour réaliser. C'est la prime dont 5 au 15 octobre qui a subi la dépression la plus importante. On a payé sa prime; elle valait plus de 200 francs, elle vaut 273,75. Foncière Lyonnaise 350,50.

Sans conserver les cours pratiqués à Paris, la Landerbank a bonne attitude à 538,75. Par contre, la Banque Ottomane, très offerte pendant la dernière demi-journée, termine à 82,25 après 81,87 1/2. Autrichiens, 500,82 1/2, Lombards, 244,37 1/2.

Les transactions ont beaucoup diminué sur les chemins espagnols. Les acheteurs exigeants qui ont voulu épouser la coupe d'une hausse à laquelle ils ne voyaient pas de fin, ont maintenant les doigts. Aux environs de 150, ils auraient pu réaliser le Nord Espagne avec la plus grande facilité. Cela devient malade à 130,25. La ligne du reste ne leur servira de rien, car elle est vendue à 130,25.

Au comptant, les Lombards s'échangent encore par quantités importantes. Les places étrangères envoient depuis quelques jours des ordres sur ces valeurs. Les anciennes se négocient à 339,50, les nouvelles, qui détachent un coupon dans quelques jours, à 340,50.

Les obligations Espagnoles sont naturellement plus offertes. La aussi la hausse avait été trop rapide et trop injustifiée, puis se conservent à 132,50, ce qui est trop cher; le 4 1/2 fait 163.

vingt-cinq francs de hausse sur le Fourvière à 430. Il nous a semblé que cette envolée provenait d'un rachat forcé. Il ne faudrait donc pas trop compter dessus à ce prix. L'obligation Tramways de Clermont conserve sa cote de 515; celle de la Foncière Lyonnaise nouvelle se tient à 435. Nous disons qu'on a peut-être trop vite enlevé d'un coup à 430, Nouvelle ne nous donne raison.

Gaz de Lyon, 985; Tramways, 880. Métallurgie sans intérêt. Bâle, en perte de 1 fr. 50 à 63,50; on ne sait trop à quoi s'en tenir sur cette affaire. On continue à acheter le dernier exercice s'est clôturé avec un bénéfice de 34,451, réduisant à fr. 3,477,263 les pertes à couvrir.

Les valeurs de mines sont en progrès; Montbard à 98,50; Saint-Etienne à 320,50, Gier à 56, La Loire à 364, ne varie pas. Brasseries Rineck 560. Nouveau 447,50.

Voici les cours pratiqués en banque : Alpines 180,75 et en courant 183,50. Donetz ancienne 935, après 925; Nouvelle 925. 492, 492, 1890, à ces prix, il se produit quelques réalisations bien naturelles.

Briansk 665. La petite part Kama s'est traitée à 15 francs.

Nouvelle hausse du Panorama de Nuits à 645 sur les beaux résultats de l'exploitation.

Panorama russe 505. Parts de fondateurs 40. Urlikany 137,50 et 133; à ces prix, le titre nous paraît bon à mettre en portefeuille, comme valeur d'attente.

En obligations on a traité à 445 les Pottendorf, 508,75 les Furstenberg, 440 le Traitement des Minerais.

BOURSE DE LYON

du 24 septembre 1894

FONDS D'ÉTAT	Dernier cours	VALEURS	Dernier cours
3 0/0 Français...	102 95	Ville de Lyon 3 0/0	102 25
3 1/2 Français...	104 15	Ville de Lyon 3 1/2	103 75
4 0/0 Français...	105 15	Ville de Lyon 4 0/0	104 75
5 0/0 Français...	106 15	Ville de Lyon 5 0/0	105 75
6 0/0 Français...	107 15	Ville de Lyon 6 0/0	106 75
7 0/0 Français...	108 15	Ville de Lyon 7 0/0	107 75
8 0/0 Français...	109 15	Ville de Lyon 8 0/0	108 75
9 0/0 Français...	110 15	Ville de Lyon 9 0/0	109 75
10 0/0 Français...	111 15	Ville de Lyon 10 0/0	110 75

ACTIONS	Dernier cours	VALEURS	Dernier cours
Crédit Lyonnais...	763 75	Crédit Lyonnais...	763 75
Crédit Commercial...	538 75	Crédit Commercial...	538 75
Crédit Industriel...	538 75	Crédit Industriel...	538 75
Crédit Agricole...	538 75	Crédit Agricole...	538 75
Crédit Maritime...	538 75	Crédit Maritime...	538 75
Crédit Colonial...	538 75	Crédit Colonial...	538 75
Crédit Algérien...	538 75	Crédit Algérien...	538 75
Crédit Tunisien...	538 75	Crédit Tunisien...	538 75
Crédit Marocain...	538 75	Crédit Marocain...	538 75
Crédit Egyptien...	538 75	Crédit Egyptien...	538 75

VALEURS	Dernier cours	VALEURS	Dernier cours
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500
Act. Chaux-Plant...	1500	Act. Chaux-Plant...	1500

BOURSE DE PARIS

du 24 septembre 1894

VALEURS	Dernier cours	VALEURS	Dernier cours
3 0/0 Français...	102 95	3 0/0 Français...	102 95
3 1/2 Français...	104 15	3 1/2 Français...	104 15
4 0/0 Français...	105 15	4 0/0 Français...	105 15
5 0/0 Français...	106 15	5 0/0 Français...	106 15
6 0/0 Français...	107 15	6 0/0 Français...	107 15
7 0/0 Français...	108 15	7 0/0 Français...	108 15
8 0/0 Français...	109 15	8 0/0 Français...	109 15
9 0/0 Français...	110 15	9 0/0 Français...	110 15
10 0/0 Français...	111 15	10 0/0 Français...	111 15

APRÈS BOURSE

3 0/0 Français...	102 95	3 1/2 Français...	104 15
4 0/0 Français...	105 15	5 0/0 Français...	106 15
6 0/0 Français...	107 15	7 0/0 Français...	108 15
8 0/0 Français...	109 15	9 0/0 Français...	110 15
10 0/0 Français...	111 15	11 0/0 Français...	112 15
12 0/0 Français...	113 15	13 0/0 Français...	114 15
14 0/0 Français...	115 15	15 0/0 Français...	116 15
16 0/0 Français...	117 15	17 0/0 Français...	118 15
18 0/0 Français...	119 15	19 0/0 Français...	120 15
20 0/0 Français...	121 15	21 0/0 Français...	122 15

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Aujourd'hui, la faiblesse se caractérise franchement; on ne fait rien pour empêcher les sautes de cours, on se contente de faciliter la reprise en octobre, aussitôt après la liquidation fin courant.

Le 3 0/0 tombe à 102,80, le 3 1/2 recule à 103,50.

L'Italien rétrograde à 83,45; l'Extérieur à 70,38; l'Orient russe à 63,90; les Fonds russes se maintiennent d'ailleurs lourds; sur les bruits exceptionnels de la maladie du tsar. Le Turc fait exception et se tient à 25,50.

Les établissements de crédit sont influencés par la mauvaise tendance du marché.

Le Pontier fléchit à 915.

Les Chemins résistent assez bien ne perdant qu'un cent insignifiant.

Nous retrouvons le Buez à 2925 perdant chaque cours encore plus bas.

Les actions de Buez et obligations Panama ancien sont très offertes. Les boursiers perdent 10 fr. sur samedi, cela prouve que l'émission de la nouvelle compagnie n'a pas été retardée; au contraire, favorablement accueillie par le public et qu'on va se trouver obligé de vendre la quantité qui sera nécessaire pour parer le capital de la nouvelle société.

Marché en banque lourd. Lots Tirés faibles à 128 environ. Rio lourd à 388,12. De Beers stationnaire à 247,87. Clôture en faiblesse persistante.

Bourses Étrangères du 24 Septembre

Londres. — Tendence calme. — Consolidés à terme 102,15; Consolidés au comptant, 102,12; 3 0/0 Français, 102,04; 4 0/0 Français, 102,04; 5 0/0 Français, 102,04; 6 0/0 Français, 102,04; 7 0/0 Français, 102,04; 8 0/0 Français, 102,04; 9 0/0 Français, 102,04; 10 0/0 Français, 102,04; 11 0/0 Français, 102,04; 12 0/0 Français, 102,04; 13 0/0 Français, 102,04; 14 0/0 Français, 102,04; 15 0/0 Français, 102,04; 16 0/0 Français, 102,04; 17 0/0 Français, 102,04; 18 0/0 Français, 102,04; 19 0/0 Français, 102,04; 20 0/0 Français, 102,04; 21 0/0 Français, 102,04; 22 0/0 Français, 102,04; 23 0/0 Français, 102,04; 24 0/0 Français, 102,04; 25 0/0 Français, 102,04; 26 0/0 Français, 102,04; 27 0/0 Français, 102,04; 28 0/0 Français, 102,04; 29 0/0 Français, 102,04; 30 0/0 Français, 102,04; 31 0/0 Français, 102,04; 32 0/0 Français, 102,04; 33 0/0 Français, 102,04; 34 0/0 Français, 102,04; 35 0/0 Français, 102,04; 36 0/0 Français, 102,04; 37 0/0 Français, 102,04; 38 0/0 Français, 102,04; 39 0/0 Français, 102,04; 40 0/0 Français, 102,04; 41 0/0 Français, 102,04; 42 0/0 Français, 102,04; 43 0/0 Français, 102,04; 44 0/0 Français, 102,04; 45 0/0 Français, 102,04; 46 0/0 Français, 102,04; 47 0/0 Français, 102,04; 48 0/0 Français, 102,04; 49 0/0 Français, 102,04; 50 0/0 Français, 102,04; 51 0/0 Français, 102,04; 52 0/0 Français, 102,04; 53 0/0 Français, 102,04; 54 0/0 Français, 102,04; 55 0/0 Français, 102,04; 56 0/0 Français, 102,04; 57 0/0 Français, 102,04; 58 0/0 Français, 102,04; 59 0/0 Français, 102,04; 60 0/0 Français, 102,04; 61 0/0 Français, 102,04; 62 0/0 Français, 102,04; 63 0/0 Français, 102,04; 64 0/0 Français, 102,04; 65 0/0 Français, 102,04; 66 0/0 Français, 102,04; 67 0/0 Français, 102,04; 68 0/0 Français, 1

